



Pic de pollution : poursuite de la circulation différenciée et de la gratuité du stationnement résidentiel ce vendredi

Le Préfet de police a décidé de prolonger vendredi la mise en place de la circulation différenciée. La Ville se félicite de cette décision qui est la plus efficace dans la lutte contre les émissions polluantes. Les prévisions d’AIRPARIF devraient conduire à l’arrêt de ces restrictions de circulation pour ce week-end.

L’association AIRPARIF prévoit la persistance de l’épisode de pollution atmosphérique à l’ozone pour la journée de demain, entraînant la procédure d’alerte.

Conformément aux dispositions prévues par l’Exécutif parisien lors de pics de pollution atmosphérique, la Ville maintiendra le stationnement résidentiel gratuit pour la journée du vendredi 27 juillet 2018.

Suite à la demande de la ville, la Préfet a décidé de mettre en place la circulation différenciée sur le territoire métropolitain couvrant tout le territoire compris à l’intérieur de l’A86. Demain encore, sur tout ce périmètre, la circulation des véhicules Crit’air 5 (déjà interdits de 8h à 20h du lundi au vendredi à Paris) et Crit’air 4 (véhicules immatriculés avant 2006 pour les diesel, et avant 1997 pour les véhicules essence) sera interdite.

La Ville de Paris apporte son soutien logistique aux agents de la préfecture de police pour veiller au respect de cette restriction de circulation, avec la mobilisation des agents de surveillance de Paris.

Concernant les sorties du territoire métropolitain, et notamment dans un contexte de départ en vacances, les agents chargés du contrôle feront preuve de discernement. La Ville rappelle que les restrictions de circulation ne s’appliquent pas aux véhicules comprenant trois personnes ou plus.

Un forfait spécifique « pic de pollution » est disponible sur le réseau francilien de transports collectifs pour que les Franciliens et les visiteurs puissent facilement accéder aux transports en commun pour se déplacer.

Par ailleurs, les mesures de contournement de l'Île-de-France pour les poids-lourds et de réduction de la vitesse sont également maintenues pour la journée de demain.

La Ville appelle toutes les Parisiennes et les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements et en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou tout mode de transport plus respectueux de l'environnement (notamment le vélo).

Contact presse : Service de presse / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61